



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CA/140

3 août 2004

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT
et aux Membres du Secteur des radiocommunications**

Objet: Révision des Lignes directrices applicables aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des Commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés

Conformément à la Résolution UIT-R 1, le Directeur établit des Lignes directrices sur les méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des Commissions d'études des radiocommunications et des groupes connexes, qui viennent compléter les renseignements figurant dans la Résolution proprement dite et s'y ajoutent. J'ai l'honneur de vous informer, par la présente Circulaire, qu'une édition révisée des Lignes directrices est accessible sur le site web de l'UIT-R, à l'adresse suivante <http://www.itu.int/ITU-R/study-groups/guidelines/140-2f.doc>.

Cette édition révisée tient compte:

- des Résolutions de l'UIT-R, nouvelles ou révisées, qui ont été adoptées par l'Assemblée des radiocommunications tenue en 2003 (AR-03) et des modifications correspondantes qui ont été apportées aux méthodes de travail;
- des modifications apportées aux méthodes de travail du Bureau, par suite de l'utilisation accrue de documents électroniques en lieu et place de documents sur papier;
- de la nécessité de mettre à jour certains renseignements à caractère général concernant les travaux menés par les Commissions d'études.

Cette nouvelle édition des Lignes directrices remplace celles qui ont été distribuées dans la Circulaire administrative CA/117 et prendra effet à compter du 1er août 2004.

Les Lignes directrices seront réexaminées à intervalles réguliers. Les observations éventuelles faciliteront la rédaction de la prochaine édition.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications